



n 1 - juin 2002

# L'estuaire en seine

par la maison de l'estuaire

## Editorial

La Maison de l'estuaire a dix ans cette année. Il est bon de rappeler comment cette structure est née et les évolutions qu'elle a connues.

Initialement dénommée "Centre de Culture Scientifique et Technique de l'estuaire de la Seine", cette association a vu le jour en novembre 1992. A cette époque, l'objet du centre était défini ainsi : "permettre le développement de l'information et la réflexion sur tous les enjeux socio-économiques et culturels de protection de l'environnement" dans l'estuaire. A l'instar des recommandations émanant à la même époque de la Conférence de Rio, il s'agissait de trouver une adéquation entre le développement industrialo-portuaire et la conservation d'un espace naturel remarquable mais fragile.

En 1997, lors du débat public sur le projet "Port 2000", le rôle d'animation et de médiation environnementale s'est renforcé. L'association s'est vue confier en 1999 la gestion de la toute récente réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

Pour animer la concertation entre les différents acteurs concernés par la réserve, élaborer le premier plan de gestion et remplir un rôle de gestionnaire au quotidien, la Maison de l'Estuaire a dû renforcer progressivement son équipe de permanents. Composée de trois chargés de mission en 1999, la structure emploie maintenant une dizaine de salariés : une directrice, un secrétaire-comptable, trois gardes, un technicien et une animatrice environnement ont rejoint l'équipe.

En tant que Centre de Culture Scientifique et Technique, nous n'oublions pas notre mission de médiation scientifique. Plusieurs projets ambitieux de portée pédagogique, sont actuellement mis en oeuvre. Accueillir dans de bonnes conditions le public sur la réserve et lui proposer un panel d'animations de qualité sont à l'ordre du jour. De même, la communication avec les usagers de l'estuaire est un sujet sur lequel nous travaillons. La publication de ce bulletin de liaison en est une illustration.

Jacques Le Bas

Président de la Maison de l'Estuaire



## Les échos de l'estuaire...

**La convention de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine** a été reconduite le 1<sup>er</sup> avril 2002 entre le Préfet de Région et la Maison de l'estuaire. Une première convention avait en effet été signée en 1999 pour une durée de trois ans.

### Reposoir de la dune

La première phase de travaux du reposoir sur dune a été achevée fin février 2002. Avec les conditions extrêmes du mois de mars (tempête) cet aménagement a été soumis à rude épreuve et une partie du cordon dunier a été balayée sur une longueur d'environ 150 m. Avant l'automne des aménagements supplémentaires seront réalisés afin que ce reposoir soit d'avantage fonctionnel pour les oiseaux limicoles : restauration du cordon dunier, élévation du seuil de la brèche de la digue D2, constitution d'un merlon supplémentaire à l'Est, enclôture de l'ensemble du projet pour éviter toute pénétration humaine dans l'attente des aménagements prévus pour l'accueil du public...

**Les travaux d'extension du centre roulier\*** du Port du Havre ont dû être momentanément suspendus début mai suite à l'installation sur le site d'avocettes élégantes pour nicher. Petit échassier à pattes palmées et au bec recourbé vers le haut, cet oiseau particulièrement menacé est strictement protégé par la directive européenne dite "Directive oiseaux".

Aussi les travaux reprendront-ils courant juillet lorsque l'émancipation des jeunes oiseaux sera effective...

Fin mai le groupe Ornithologique Normand a pu observer 32 à 34 couples d'avocettes élégantes sur l'emprise du chantier, site "idéal" pour la nidification de cet oiseau : terrain plat, sans végétation avec de nombreuses retenues d'eau...

\* Ces travaux sont indépendants du chantier de Port 2000



# Entre nature et sociot

## La campagne agricole 2002

Les mesures environnementales, réalisées en 2001, sont reconduites en 2002 auprès des agriculteurs exploitant sur la réserve naturelle. Elles visent à retarder les dates de fauche (au 8 ou au 20 juillet), à effectuer la coupe du centre vers la périphérie des parcelles ("fauche sympa") et à mettre en place des "bandes refuges". Ces mesures ont pour objectifs de favoriser la "biodiversité" des prairies mais aussi de permettre aux oiseaux nichant au sol, notamment aux râles des genêts, mondialement menacés, d'élever leurs jeunes jusqu'à leur émancipation.

En 2002, grâce à un partenariat entre le GEPAES (Groupement des Exploitants de la Plaine Alluviale de l'Estuaire de la Seine), les DDAF (Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt) et la Maison de l'estuaire, près de 60 exploitants volontaires ont signé un CTE (contrat territorial d'exploitation) avec l'Etat. Les CTE permettent aux agriculteurs de bénéficier de contre-parties financières pour les contraintes liées au cahier des charges de la réserve et/ou pour des engagements volontaires en faveur de l'environnement. La Maison de l'estuaire s'engage cette année à prendre en charge ces contre-parties financières pour les agriculteurs de plus de 55 ans, non éligibles aux CTE.

Pour approfondir nos connaissances sur la qualité agronomique et écologique des prairies de fauche de la réserve, une étude sur les valeurs fourragères est engagée sur les années 2002 et 2003.

Elle a pour objectifs :

- de caractériser la productivité, la qualité agronomique et la diversité botanique des différents types de prairies présents sur la réserve,
- de mesurer l'impact de la réduction de fertilisation et d'une fenaison tardive,
- de mettre en évidence les facteurs (salinité, topographie, immersion, ...) influençant la productivité, la qualité agronomique et la biodiversité.

Ce travail d'étude sera réalisé en collaboration avec le monde agricole et scientifique et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement).

Le travail de terrain s'étalera cette année de juin à fin août et sera renouvelé en 2003 à la même période. Si, en tant qu'agriculteur, vous souhaitez d'une façon ou d'une autre participer à cette étude, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'estuaire.

Jérôme Dumont ■

## Un nouvel interlocuteur pour les agriculteurs

Depuis le début de l'année, l'équipe encadrante de la Réserve naturelle s'est vue renforcée grâce à l'arrivée d'un troisième chargé de mission, Jérôme Dumont.

Celui-ci par ses compétences en botanique, en entomologie (science des insectes) et en agroenvironnement vient compléter les spécialités de l'équipe pluridisciplinaire (géographie, écologie marine, sédimentologie, ornithologie) déjà en place.

Originaire de l'Est de la France (Besançon), biologiste de formation, Jérôme Dumont a déjà démontré son intérêt pour le monde rural en choisissant de préparer un DESS\* "Connaissance et gestion des terroirs". La problématique "agroenvironnementale" lui est devenue familière depuis. En tant que Chargé d'Etude pendant 5 ans à l'Espace Naturel Comtois, il a animé et rédigé des documents d'objectif sur des sites Natura 2000, élaboré des plans de gestion notamment pour des milieux ouverts (prairies, pelouses, tourbières...). Les expériences antérieures de Jérôme Dumont en lien avec le monde agricole nous ont semblé en adéquation avec nos besoins d'améliorer la gestion des prairies en partenariat avec les agriculteurs exploitant des terrains sur la réserve. Son abord facile et direct semble plaire aux agriculteurs concernés par la réserve naturelle qui n'hésitent pas à lui téléphoner lorsqu'ils ont besoin d'un éclaircissement sur les modalités de gestion de leur prairie du marais.

Corrine Chartier ■

\* DESS : Diplôme d'Etude Spécialisée Supérieure

## Le travail des gardes dans la réserve naturelle

"Réserve naturelle bonjour.

- (...)  
- Oui effectivement Monsieur je vous confirme que toute utilisation de produit phytosanitaire est interdite sur les mares de gabion, et que vous devez faucher à la main ou réaliser un assec en saison estivale..."

La conversation téléphonique se poursuit sur la difficulté évidente d'évoluer en cuisarde dans une "mare encombrée par la végétation", autrement dit "un écosystème intéressant avec une flore en plein développement", tout dépend du point de vue...

En dehors de ce travail régulier d'information et de sensibilisation avec les usagers du "marais", notre présence quotidienne sur la réserve naturelle (y compris le samedi et le dimanche) nous permet le cas échéant de faire remonter les informations aux chargés de mission.

Nos autres tâches concernent :

- l'application du cahier des charges hydraulique pour la gestion des niveaux d'eau dans le marais ce qui consiste en des manipulations répétées d'ouverture et de fermetures de vannes en fonction des marées et des saisons.
- La réalisation technique de suivis de différentes natures (température, niveaux d'eau dans les piézomètres et dans les creux, suivis ornithologiques divers...)
- en juillet-août, le suivi des travaux autorisés sur les mares de gabion et du respect des dates de fauches sur les prairies humides occupent la majeure partie de notre temps.

Notre travail de communication et de dialogue peut être complété, si nécessaire, par des actions de police de l'environnement puisque nous sommes commissionnés par le Ministère ayant en charge l'environnement et assermentés par le Tribunal de Grande Instance du Havre pour l'application des lois "Protection de la Nature" et de la "circulation des véhicules terrestres" (loi 4x4 interdisant l'accès des véhicules terrestres aux espaces naturels, hors des sentiers et des routes) ainsi que de veiller à l'application des décrets et arrêtés des réserves naturelles, réserves naturelles volontaires et

arrêtés de biotope. Nous sommes compétents sur l'ensemble des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Nos contacts avec les usagers locaux varient selon leurs présences : de janvier à mars, nous travaillons beaucoup avec les coupeurs de roseaux, profession indispensable à la gestion de la réserve. A partir du mois de juin et jusqu'en août, nous rencontrons les exploitants agricoles actifs sur les prairies, notamment pour la fauche. Et les chasseurs? Ils sont omniprésents dans l'estuaire de la Seine, et, selon la saison, avec la débroussailluse ou le fusil à l'épaule.

Philippe Poiré ■



Jusqu'à l'année dernière, deux gardes techniciens travaillaient pour la réserve naturelle. Gilles Le Guillou, est venu renforcer l'équipe en tant que garde logisticien depuis le début de l'année 2002 (sur la photo lors de relevés naturalistes sur le terrain).

## Des projets pour le Banc Herbeux

### Un site non chassé favorable aux canards

Dans le cadre des mesures compensatoires de "Port 2000", la constitution d'un reposoir pour les canards sur la réserve de chasse du Banc Herbeux est envisagée (voir carte). Des réunions de travail se sont tenues à la Maison de l'estuaire en présence de représentants de l'Association de Chasse du Domaine Public Maritime de Seine Maritime (ACDPM), du Groupe Ornithologique Normand (GONM) et du Conseil Régional de la Chasse (CRC).

### Des petites mares et un grand plan d'eau

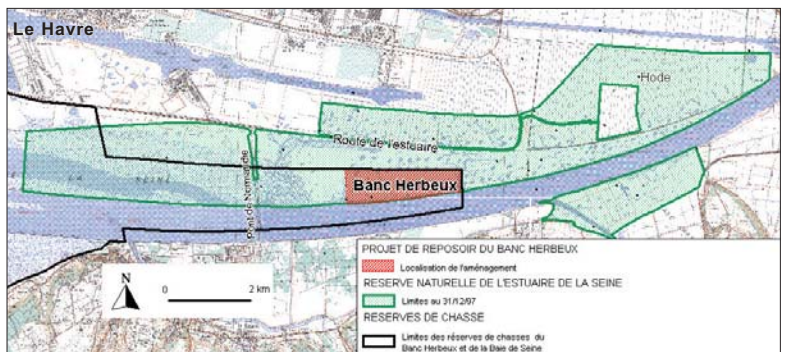
Ce projet a comme objectif principal de réaliser un aménagement favorable aux canards de surface et accessoirement aux canards plongeurs. Pour cela, un réseau de mares de petite taille et

un grand plan d'eau seront creusés. Ces aménagements seront utilisés à des fins de réduction de la pression de chasse en *gagnage nocturne*<sup>1</sup> (petites mares) et en *remise diurne*<sup>2</sup> (grand plan d'eau). Des alvéoles vaseuses seront aménagées au sud des plans d'eau, en abri de la digue nord du chenal de navigation de Rouen et pourront accueillir les canards en halte migratoire et en hivernage.

Une végétation rase sera entretenue entre les plans d'eau par un pâturage équin sur le site.

Christophe Aulert ■

1. *gagnage nocturne* : lieu d'alimentation des canards pendant la nuit.  
2. *remise diurne* : secteur de repos en journée.



# NaturalitØ estuarienne



## un programme européen en faveur du butor étoilé dans l'estuaire

**Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) est une espèce particulièrement menacée: espèce protégée, inscrite en annexe de la Directive Oiseaux et dans la liste rouge nationale (vulnérable en nidification). C'est pourquoi un programme européen "LIFE Nature" portant sur 7 sites français en Zone de Protection Spéciale a été lancé en juillet 2001. Il durera 4 années.**

Le coordinateur national du programme est la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) relayée au niveau régional par des opérateurs locaux. La Maison de l'Estuaire est l'opérateur local pour l'estuaire de la Seine.

Le projet porte sur un quart des effectifs nicheurs et la moitié des effectifs hivernants du Butor en France sur plus de 10.000 hectares. Les régions Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie (Estuaire de la Seine), Lorraine, Centre et Poitou-Charentes sont concernées. Tous les sites présentent des roselières, étendues ou fragmentées et plus ou moins dégradées.

L'estuaire de la Seine était depuis quelques années le seul site normand où le Butor nichait régulièrement et sa population a augmenté contrairement aux autres sites français (voir encadré).

L'année 2002, ne semble pas être une année faste pour la nidification de cette espèce, les premiers résultats ne révèlent pas d'augmentation par rapport à 2001.

Cette tendance semble se confirmer sur d'autres sites français comme la Brenne. Par contre de nouveaux sites normands sont en voie de réoccupation depuis 2001 : la

**Effectif des butors nicheurs dans l'estuaire de la Seine:**  
1997, 5 mâles chanteurs,  
1998, 5 à 10 mâles chanteurs,  
1999, 14 à 17 mâles chanteurs,  
2000, 15 à 20 mâles chanteurs,  
2001, 24 à 27 mâles chanteurs,  
2002, en cours d'évaluation.

Rive Sud de l'Estuaire de la Seine (Marais Vernier, GrandMare) et les marais de Carentan.

Le programme LIFE sur l'estuaire de la Seine se décline en de multiples opérations à réaliser :

- **des suivis et études** (population de butors, fonctionnement hydraulique, identification des milieux et usages...)
- **une gestion des habitats du butor** (mise en adéquation des cahiers des charges de la récolte du roseau et de la chasse sur la réserve, fauche tournante de la roselière non exploitée, plan de gestion hydraulique; gestion expérimentale des mares de chasse)
- **la restauration des habitats** (restauration des fonctionnalités hydrauliques, restauration des roselières atterries<sup>1</sup>, extension du pâturage par les chevaux camarguais, création de mares en secteurs hors chasse...)
- **la sensibilisation du public** (production de modules et d'outils pédagogiques, édition d'une plaquette pour la sensibilisation des usagers, stages techniques d'information et de formation etc.)

Christophe Aulert ■

*1. Atterrissement : phénomène naturel sur des secteurs inondés devenant progressivement terrestres par l'apport puis le piégeage de sédiments favorisé par la végétation.*



Un butor étoilé dans la roselière de l'estuaire de la Seine

Photo : Philippe SABINE

## Etudes hydrauliques du marais du Hode

L'enjeu hydraulique dans l'estuaire est d'importance. De bonnes conditions de circulation de l'eau sont nécessaires à la fois pour maîtriser les niveaux d'eau dans les prairies et la roselière, entretenir les criques et les vasières, rétablir la mobilité de certaines espèces (poissons, batraciens, invertébrés...) entre milieux. La circulation de l'eau entre les falaises et la Seine a été entravée par l'aménagement successif d'infrastructures routières et hydrauliques orientées ouest-est (autoroute, route, canal de Tancarville...). De plus, elle est actuellement pénalisée par la vétusté des ouvrages dans le marais (vannes, clapets...). Dans les années à venir, il s'agira de définir les interventions nécessaires au rétablissement de ces échanges hydrauliques.

Deux études hydrauliques sont en cours dans le marais du Hode. La première, commandée par le Port Autonome du Havre au bureau d'étude BCEOM, a pour objet d'étudier les incidences d'un prolongement du Grand Canal du Havre (GCH) à l'est de la cimenterie Lafarge sur l'hydrologie de la plaine alluviale, et notamment sur la réserve naturelle. Cette étude doit faire une synthèse des connaissances actuelles, pour voir quelles sont les lacunes et prévoir un programme d'études en vue de les combler. Ce travail qui doit s'achever en juillet 2002 fait ressortir une bonne connaissance du contexte géologique et des manques dans l'identification des masses d'eau, la quantification des apports et leur qualité chimique. Les caractéristiques du projet de prolongement du GCH (largeur, profondeur, nature des berges) ne sont pas assez définies pour permettre une identification plus précise des impacts.

La deuxième étude, commandée par la Maison de l'Estuaire au bureau d'étude SOGETI, a également pour but de faire la synthèse des connaissances actuelles, et d'identifier les lacunes. Le rapport donne une image de notre compréhension actuelle des écoulements superficiels, du rôle des bassins portuaires et du fonctionnement des nappes, en faisant quelques évaluations quantitatives. Il fait un diagnostic sur les équipements de terrain, fossés, buses, vannes, piézomètres, réseau de mesure, évalue le respect du cahier des charges hydrauliques du plan de gestion à partir des mesures de niveaux d'eau faites depuis un an, propose des améliorations et un programme d'études pour atteindre les objectifs à moyen et à long terme de la réserve. Cette étude sera disponible en juin 2002.

Christophe Bessineton ■

## Quand les spatules ont rendez-vous dans l'estuaire...

L'estuaire de la Seine constitue un site de halte migratoire d'importance internationale pour la spatule blanche depuis de nombreuses années (2ème site français pour le nombre d'oiseaux recensés). En effet, c'est au printemps que ces grands échassiers, migrateurs au long-cours, transitent sur le marais, de fin février à fin avril (parfois même jusqu'en juin) en différents groupes d'importance variable. Après un séjour hivernal d'environ 3 mois, passé en Mauritanie ou au Sénégal, ces oiseaux repartent vers le nord et arrivent en Normandie après avoir effectué de précédentes haltes entre le sud de l'Espagne et le Golfe du Morbihan (dernière halte avant la Baie de Seine). Au printemps les spatules stationnent au marais du Hode de préférence dans la zone des prairies humides où elles peuvent trouver une nourriture relativement abondante (épinoches, crevettes blanches, larves d'insectes, grenouilles...).

La chasse étant fermée à cette période et la récolte des roseaux s'achevant le 15 mars, ces oiseaux assez farouches et très sensibles aux dérangements peuvent se reposer dans

l'estuaire dans une relative quiétude.

Après avoir repris des forces, les spatules reprennent leur voyage vers le nord, jusqu'à leurs sites de nidification, situés sur les îles hollandaise de la mer des Wadden.

Un programme de recherche au sujet des

spatules a démarré depuis 1971 à l'initiative des ornithologues hollandais. Ainsi, chaque année, 200 jeunes oiseaux sont bagués avant l'envol. Leur bague de couleur portant un code individuel unique est lisible à distance à l'aide d'une longue vue. Chaque individu peut donc être suivi durant toute sa vie au gré de ses escales.

Depuis 1994, des comptages pendant la migration et le suivi d'individus bagués ont permis d'évaluer le nombre moyen de spatules en transit chaque printemps dans l'estuaire de la Seine et leur durée moyenne de séjour. On estime qu'en moyenne 500 à 600 spatules passent par l'estuaire et y stationnent de 2 à 6 jours. Après un printemps 2001 très favorable aux spatules (nourriture abondante, stationnement de groupes importants : jusqu'à 189 sujets ensemble simultanément!). Le printemps 2002 s'est par contre avéré très moyen. Cette année la nourriture a fait défaut a priori, surtout début mars, au plus fort de la migration. Les spatules en nombre plus réduit qu'à l'accoutumé ont stationné peu de temps pour la plupart.

En dehors des Pays-Bas et du sud de l'Espagne, la spatule blanche niche sur quelques sites français (Marais de Brière et Lac de Grand Lieu et depuis deux ans en Baie de Somme). Après la reproduction, à partir du mois d'août, les spatules repartent vers l'Afrique avec leurs jeunes pour passer l'hiver mais stationnent en nombre beaucoup plus réduit dans l'estuaire. Qui sait, avec un peu de chance, nous verrons un jour la spatule s'installer dans l'estuaire de la Seine pour nicher, si tant est que le site lui devienne favorable : suffisamment calme et à l'abri des prédateurs. Affaire à suivre...

Laurent Philippe ■



Photo : J.P. Sabiou

# L'argousier (*Hippophae rhamnoides*)

**De la famille des Elaeagnacées, l'argousier (*Hippophae rhamnoides*) est un petit arbuste très ramifié et épineux.**

Ses fines feuilles lancéolées sont caduques. Les fleurs mâles femelles fleurissent sur des pieds différents (espèce dioïque). Les fausses baies orangées qu'il produit renferment un akène<sup>1</sup> qui ne sera parfois libérée qu'au printemps suivant.

Grâce à un vigoureux système racinaire, cette plante pionnière contribue au maintien des sables sur les régions côtières. Elle favorise l'enrichissement des sols par l'apport de matières azotées fixées par des bactéries organisées en nodules sur ses racines.

Au cours de l'hiver, ses fruits sont appréciés des merles et des grives, tandis que ses ramifications servent d'abris pour de nombreux passereaux. Riches en vitamines C, ses baies étaient autrefois consommées pour leurs vertus revigorantes. Redécouvertes récemment, elles font l'objet d'une production industrielle, notamment en Chine (150 000 tonnes en 1990) à des fins culinaires (sirops, confitures) ou thérapeutiques (antiscorbutique, antiseptique, astringent).

Principalement confiné sur le littoral de la Manche, la vallée du Rhône et le sud-est de la France, l'argousier pousse sur des sols graveleux et sablonneux légèrement humides et parfois partiellement salés. Il est assez rare à l'état sauvage. L'estuaire de la Seine figure parmi les sites les plus importants pour cette espèce en Normandie.



Photo : G. Le Guillou

Pascal Provost & Gilles Le Guillou ■

1. Akène : fruit sec contenant une seule graine (exemple : la châtaigne)

*L'argousier, véritable barrière naturelle avec ses épines, sera planté à la périphérie du reposoir de la dune afin d'empêcher toute pénétration sur le site et d'orienter le public au niveau des observatoires prochainement aménagés.*

## Les rendez-vous de l'estuaire

### Des observatoires d'oiseaux

Un reposoir de haute mer est en cours d'aménagement au niveau de la dune de la digue D2. Des observatoires destinés au public seront construits sur le site afin de permettre aux visiteurs d'observer les oiseaux sans les déranger.

Ces infrastructures (reposoir et observatoires) sont financées sur le budget des mesures d'accompagnement environnemental du projet Port 2000.

### Des mares pédagogiques

A proximité du parking nord du Pont de Normandie, deux mares sont en cours d'aménagement dans la roselière pour l'accueil du public.

La première se situe à proximité du parking nord-ouest du Pont. Un patelage (passerelle en bois) permettra au public de pénétrer dans la roselière et d'atteindre la mare sans aucun équipement spécial. Cet aménagement répondra aux normes d'accès pour des personnes handicapées. Une signalétique et des informations pédagogiques sur les milieux naturels et les différentes activités humaines (exploitation du roseau, chasse...) seront prochainement réalisées.

La seconde mare se situe légèrement plus en aval du Pont et sera accessible de la route de l'estuaire et par la piste cyclable qui traversera le futur port. Celle-ci sera d'accès un peu plus difficile et nécessitera l'équipement de bottes. Cette mare sera essentiellement utilisée lors de visites guidées de groupes. L'aménagement d'un parking au niveau de la piste facilitera l'accueil de groupes scolaires.

### exposition permanente à la salle «l'Avocette» et visites guidées dans l'estuaire



Photo : Cellule de Suivi du Littoral Haut-Normand

Lors de la dernière assemblée générale de la Maison de l'estuaire, il a été décidé de prendre directement en charge le volet accueil du public sur la réserve naturelle. Auparavant ces activités étaient assurées par la Cellule de Suivi du Littoral Haut-Normand, précédent gestionnaire de la réserve de l'estuaire lorsque celle-ci était conventionnelle (jusqu'en 1997).

Conformément au plan de gestion de la réserve naturelle, les activités pédagogiques vont se renforcer au cours des prochaines années et seront du ressort de la Maison de l'Estuaire. L'intégration d'une animatrice environnement dans l'équipe des permanents dès juillet 2002 et l'accueil du public à la salle «l'Avocette» située sur le parking nord du Pont de Normandie, constituent la première étape. La finalisation des différentes infrastructures pédagogiques (mares pédagogiques, observatoires de la dune) et leur ouverture au public représenteront l'étape suivante.

Visites guidées dans la réserve naturelle (départ de la Salle l'Avocette, parking nord du Pont de Normandie)

Maison de l'Estuaire : 02 32 74 84 49  
Animatrice : Sonia Louiset

### Sorties découverte organisées par SOS Estuaire :

Samedi 22 juin : le Marais de Cressenval (P. Lebourgeois) - Rendez-vous 13h30 à la Maison pour tous de St Romain de Colbosc.

Samedi 7 septembre : observation des oiseaux de la grande vasière dans le cadre de la journée du patrimoine - rendez-vous 9h00 au parking N-O du Pont de Normandie.

<http://sosestuaire.multimania.com>

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) propose également des animations «découverte des oiseaux d'eau de l'estuaire de Seine», réalisées par Franck Morel.

Renseignements : 02 31 43 52 56

